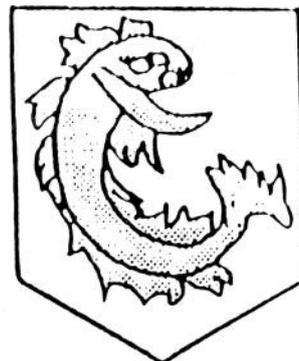


LE DEMINEUR

BULLETIN TRIMESTRIEL DE LA
FRATERNELLE DES DEMINEURS DE BELGIQUE



Prettige Kerstdagen en Gelukkig Nieuwjaar

Joyeux Noël et Bonne Année

Merry Christmas and a Happy New Year

Frohe Weihnachten und ein Gutes Neues Jahr



BUREAU DE DEPOT : TIERVUREN
4IEME TRIMESTRE
DECEMBRE 1931

REDACTEUR RESPONSABLE
BERGES A.
LIVINGSTONELAAN 22
3080 TIERVUREN

DECLARATION

I, _____ of _____ do hereby declare that the above is a true and correct copy of the original as shown to me by _____



Signature of _____
Name of _____
Address of _____



Witnessed by _____
Name of _____
Address of _____

DECLARATION BY _____

DATE _____

PLACE _____

TABLE DES MATIERES

1. COMMEMORATION AU MONUMENT NATIONAL
DE STAVELOT LE DIMANCHE 22
SEPTEMBRE
2. AUX DEMINEURS (poème)
3. COMMUNICATIONS DIVERSES
4. BLUE LODGE (2)
5. COMMUNICATIONS DIVERSES
6. INTERVIEW AVEC MICHEL LEMAIRE
7. STAVELOT PENDANT LA GUERRE 40/45
8. RENTE DU MOBILISE 1939 - 1940

Commémoration au Monument national
de STAVELOT le dimanche 22 septembre

Les anciens démineurs se sont retrouvés une nouvelle fois à STAVELOT pour la cérémonie annuelle au Monument national des Démineurs, sur lequel figurent les noms de nos 125 héros.

La date quelque peu tardive par rapport aux années précédentes et le temps maussade n'ont pas empêché un grand nombre de nos membres et de sympathisants de venir rendre hommage à ceux qui ont laissé leur vie pour que renaisse la Belgique.

Dans la cour de l'Hôtel de Ville, comme à l'habitude, a lieu la réunion avant le départ du cortège. Parmi les personnalités présentes, nous remarquons le Colonel BERTIN, notre Président national, le Colonel HOUBAILLE, Commandant Militaire de la Province de Liège, le Major DE VUYST, nouveau Chef de Corps du Service de Déminage de la Force Terrestre, accompagné d'une délégation de son Unité, Madame SEVRIN, Marraine, Madame GEORGE, veuve de notre ancien Président, Madame DAUTEL, veuve d'un ancien Chef de Corps, Monsieur ALFF, Président de la Section de Verviers de la Fraternelle du 3ème Génie, accompagné d'une dizaine de membres de sa Section. On se souvient que les classes 38 et 39 des Régiments du Génie ont fourni un contingent de "rappelés" aux deux bataillons de déminage. A noter aussi que la Force Navale était représentée en cette occasion.

Sont venus rejoindre tout ce monde les édiles communaux, parmi lesquels le Premier Echevin Georges MACQUET, représentant le bourgmestre empêché, et notre vieille connaissance, l'échevin Michel LEMAIRE ; le Secrétaire communal, Monsieur REMY-PACQUAY avait demandé à être excusé. De plus, diverses associations, (patriotiques, folkloriques, etc...) ont délégué bon nombre de leurs membres, sans oublier les pompiers toujours bien représentés.

Ce sont, comme à l'habitude, retrouvailles émues des anciens démineurs évoquant les heurs et malheurs de chacun et avec beaucoup de tristesse les amis disparus. La délégation du Hainaut nous apporte la pénible nouvelle du décès tout récent de son Président, Marcel HEUCHON, également membre du Conseil d'Administration de la Fraternelle.

L'arrivée de l'Harmonie l'Emulation, toujours en verve, dirigée par Monsieur Michel MALPAS, nous indique que le temps est venu de se préparer à partir pour l'église. C'est donc un cortège bien fourni qui se met en marche vers l'église où, comme à l'accoutumée, Monsieur le Doyen SEVRIN célèbre avec cérémonial l'Office à la mémoire des victimes du déminage.

Après l'Office religieux, dépôt de fleurs au Monument aux Morts de la Ville de Stavelot, par le Premier Echevin, Monsieur MACQUET, d'abord, par le Colonel BERTIN, Président de la Fraternelle, ensuite. La sonnerie "Aux Champs" suivie de la Brabançonne, clôture la cérémonie au Monument aux Morts de la Ville de Stavelot.

Le cortège, musique en tête, se dirige vers le Monument national des Démineurs devant lequel se rangent les Autorités. Dès qu'elles sont en place, l'Harmonie l'Emulation interprète la Marche des Démineurs.

Le Major DE VUYST se présente alors devant le micro installé par ses services et, s'exprimant en français et en néerlandais, s'adresse en ces termes aux participants :

"Monsieur le Bourgmestre, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Comme nouveau Chef de Corps du Sv Déminage FT, c'est un honneur pour moi de prendre la parole à l'occasion du pèlerinage annuel au monument national des démineurs de STAVELOT.

Je vous souhaite la bienvenue et je vous remercie tous pour votre présence. En particulier, je remercie Monsieur le Bourgmestre et les membres du Conseil communal de la ville de STAVELOT pour leur collaboration et leur soutien efficace pour l'organisation de cette cérémonie.

Le fait que vous êtes ici si nombreux, témoigne une fois de plus encore de votre compassion à l'égard de ceux qui ont donné leur vie pour la Patrie. La possibilité s'offre aussi pour nous de se souvenir de nos camarades tombés. Malgré l'évolution technologique qui facilite sans doute le travail de déminage, ce métier est plein de risque et fait tenir souvent la vie à quelques fils.

En ce qui concerne maintenant les activités du Sv Déminage FT, je peux vous dire que nous avons effectué depuis Sep 90, 3137 demandes dont 2 à STAVELOT. Nous avons enlevé 245 T de munitions de guerre. Durant la même période, il fut détruit 729 T de munitions et l'unité a parcouru à cette fin 442.000 km. Dans la lutte contre le terrorisme et le grand banditisme, notre unité a effectué 151 interventions.

En conclusion, je voudrais mettre l'accent sur les bonnes relations d'amitié, déjà existante entre nos prédécesseurs et les jeunes qui sont actuellement en fonction. J'ose aussi espérer que ces relations seront dans l'avenir encore renforcées.

Je vous souhaite une agréable journée."

L'Appel aux Morts par le Docteur Roger PRIGNON, l'Adjudant Marcel LALLEMAND et Monsieur Henri EECKHOUT, cette longue énumération de nos Victimes provoque chaque fois un profond recueillement parmi les participants.

Vient ensuite le dépôt de fleurs par le Colonel BERTIN, le Premier Echevin, Monsieur MACQUET, le Major DE VUYST et Monsieur Robert RAINOTTE. Au cours du dépôt de fleurs, sonnerie du "Last Post" avec enchaînement par une vibrante Brabançonne.

Pour terminer la cérémonie, des pots fumigènes sont allumés et nos trois couleurs nationales apparaissent. Elles se sont dispersées tant bien que mal en raison des conditions atmosphériques défavorables.

Retour dans la cour de l'Hôtel de Ville où l'Harmonie l'Emulation joue une dernière aubade. Le Colonel BERTIN ne manque pas de remercier Monsieur Michel MALPAS, Directeur de l'Harmonie, pour le concours que sa formation nous apporte chaque année.

La réception organisée par l'Administration communale amène les participants dans la salle du Chapitre où le Colonel BERTIN, prenant la parole, remercie les personnalités qui ont rehaussé la cérémonie de ce jour de leur présence et aussi ceux qui ont oeuvré à son bon déroulement.

En quelques mots, le Premier Echevin, Monsieur MACQUET dit se réjouir de représenter les autorités communales en cette Journée du Souvenir et d'accueillir les participants.

C'est alors la remise par le Colonel BERTIN, à l'intention du bourgmestre, d'un magnifique lampadaire monté sur une douille d'obus.

Monsieur Robert RAINOTTE, sergent d'honneur de la Fraternelle, remet ensuite au Colonel BERTIN un poème écrit sur parchemin par son oncle Henri-Jacques PROUMEN et intitulé "Aux Démineurs".

Le premier échevin invite les participants à passer au comptoir pour déguster l'apéritif.

100 personnes se retrouvent à l'Auberge Saint-Remacle pour le repas traditionnel, auquel le Premier Echevin, Monsieur MACQUET et son épouse, l'Echevin Monsieur LEMAIRE et le Secrétaire du C.P.A.S. nous font l'honneur d'assister.

Nos félicitations à la patronne de l'Auberge Saint-Remacle pour la qualité des mets présentés. Un télégramme de Pierre DUMOULIN, de JALHAY, libellé comme suit : "Empêché - Suis pleinement avec vous", nous a été remis par la patronne.

Cérémonie réussie.

AUX DEMINEURS

Poème par Henri-Jacques Proumen.

O guerre, ô guerre folle, ô fléau des humains,
Lorsque tu t'abattis sur notre sol tranquille,
Tel qu'un gerfaut cruel que d'implacables mains
Lancent pour assouvir leur passion sénile,

Abominable rêve où des peuples trop vieux
Se complaisent encor, que de ruines fumantes
Tendirent leurs moignons au ciel fuligineux !
Las ! depuis qu'ont pris corps tes volontés démentes,

Que de jeunes fauchés ! Que de morts ! que de deuils !
Trop de larmes, de sang, ont abreuvé la terre.
Elle n'est plus qu'abri de millions de cercueils,
La déesse à la fois féconde, femme et mère !

O guerre inexorable, il ne t'a pas suffi
D'écraser nos blés d'or sous ta rude rafale,
Ni de jeter la mort, comme un sanglant défi,
Sur nos grandes cités. La fureur triomphale

Qui sourdait de ton flanc et grisait ton cerveau
T'a fait guider la main d'astucieux séides.
Faire la guerre est bien. Mais, par monts et par vaux,
Verser à tous la mort, par des engins perfides,

Est bien plus valeureux ! Et l'on vit des soldats
Miner le sol, la mer, les taillis et la plaine,
Dissimuler, pareil à de sombres appâts,
Ce qu'il fallait cacher. Pour assouvir ta haine,

Point d'humaine pitié ; pas de scrupule vain.
On faisait tout sauter, en tirant la ficelle.
Et quand la mort couchait, tout au fond d'un ravin,
Une vieille, un enfant, dans ta sombre prunelle,

La joie allumait son feu vif. Tuer quelqu'un !
N'importe qui ! ... Quand on fait la "guerre totale",
L'esprit ferme la porte au remords importun.
Le péril est partout, pour tous, dans un dédale !

La guerre est jugulée, et son livide front
Et son menton de gouge ont touché la poussière.
Mais ce qu'elle a caché demeure, hélas ! et, prompt,
Révèle, en éclatant, son ardeur meurtrière.

"Péril public !" dit-on. De courageux enfants
Issus du vieux limon de la Mère-Patrie
Ont surgi tout d'un coup. Ils ont crié : "Présents !"
Et fait leur lourde tâche au péril de leur vie.

"Vous exposez ainsi ! Voulez-vous bien finir !"
Disent les timorés. Mais vraiment, rien n'arrête
Les pionniers virils : vieux sang ne peut mentir.
Ils sont partis du bas ; ils iront jusqu'au faite,

Déblayant, décelant les sinistres engins.
Parfois, pourtant, la mort les frappe en plein visage.
Hardis les gars ! Morbleu ! Est-ce qu'on pleure ou geint,
Quand on est fort et mâle et tout plein de courage ?

Des pièges, par milliers, ont été mis à nu.
Et, chez les démineurs, monde obscur et stoïque,
Le travail se poursuit, tenace, continu...
Mais dans telle maison, une femme héroïque

Revêt, en frissonnant, ses longs voiles de deuil.
Dans telle autre, un enfant, paré de serge sombre,
Balbutie : "Papa !" puis n'ose, par orgueil,
S'abandonner à la douleur où son coeur sombre.

O martyrs, ô héros ! que vos noms soient bénis
Et que du Ciel clément la Sagesse ineffable
Raigne vos pâles fronts de rayons infinis !
Que, dans nos souvenirs, votre exemple adorable

Reste sans s'estomper ! Plus hauts cent fois, couchés,
Que lorsque, parmi nous, s'écoulait votre vie,
Vos visages sereins, de gloire empanachés
Seront pour nous un pur symbole : la PATRIE.

COMMUNICATIONS DIVERSES

NOCES D'OR

Nous avons le plaisir de vous faire part des noces d'or des époux Alberiek et Suzanne SCHACHT-HENDRYCKX (Section Fl. Occ.) fêtées le 19/10/91.

Nos sincères félicitations.

COMMUNICATION DU SECRETARIAT NATIONAL

Votre FRATAERNELLE ne vit que par le versement de vos cotisations. Nous comptons sur votre compréhension. Les nouvelles cartes de membre sont disponibles dans vos Sections respectives. La cotisation 1992 reste à 300 fr. Ci-après pour rappel les différents numéros de compte des Sections :

National	: 210-0257747-70
Brabant	: 000-0817353-31
Hainaut	: 000-0181949-74
Liège	: 000-0790211-49
Flandre-Occidentale	: 385-0062695-96
Flandre-Orientale	: 000-0150164-08
D.A.S.	: 001-1357579-43

Tout versement supplémentaire sera versée au FONDS GEORGE.

BLUE LODGE

(Mission du SDFT en IRAK du 03 juin au 20 juin 91)

(Suite n°2)

Les principaux bâtiments publics en dur sont occupés par les sections françaises de sûreté. Tous les points marquants sont occupés par au moins une section. Les hommes s'activent en permanence pour améliorer la défense de leur point d'appui, sacs à terre sur les toits, embrasures, barbelés, chicanes... Ces unités ont connu le LIBAN.

Nous nous engageons maintenant dans une vallée qui va en s'élargissant, la route est sinueuse mais plate. Nous traversons le village de SHELDADIZA où plusieurs postes de secours marqués de la croix rouge se repèrent facilement, nous avons atteint le secteur Franco-Belge. Encore 10 kilomètres et nous arriverons dans le village de SURI.

Encore un virage, une petite pente et nous apercevons une antenne radio, un drapeau croix rouge. Nous sommes arrivés à SURI camp de base Bg en IRAK du Nord. Il est 1600hr. Face à nous un piton assez impressionnant le GALI BALINDA (1700 m) nous bouche la vue vers l'est. Le camp belge s'est installé à la sortie de la passe du GALI BALINDA. Passe qui s'oriente NNE vers l'IRAN et une route orientée vers le sud-est longe le flanc du piton et se dirige vers le village de SAVRA. Il s'agit du no man's land. Dans cette direction à +/- 70 km se trouve une division blindée irakienne.

Nous voilà chez nous ! Nous nous présentons au Comd du Det Bg en IRAK qui en quelques mots nous fait comprendre que nous nous sommes déplacés pour RIEN, de toute façon trop tard ! Il n'y a pas de travail pour des démineurs. Les Français ont tout fait. Ce qui me manque cruellement, dit-il, ce sont des mécaniciens. Y a-t-il des mécaniciens parmi vous ? Vous prendrez le prochain avion ! Après cette douche froide nous lui rappelons que nous devons nous mettre à la disposition des Français et que nous verrons bien ce qu'ils décideront. L'Offr de liaison belge auprès de l'EM français nous prend en charge et nous pilote jusqu'au Q.G français.

Là nous rencontrons l'Officier en charge du déminage sur le terrain, il s'agit du Commandant (Major) SANICHAM du 17 Régiment du Génie Parachutiste (RGP). Nous fûmes surpris de voir venir à nous un homme petit de taille qui s'exprime avec un accent pire que le nôtre ! L'explication nous l'apprîmes plus tard, il était d'origine Laotienne. Il avait servi comme Officier dans l'armée laotienne, s'était engagé en tant qu'Officier étranger à la Légion Etrangère et avait finalement opté pour la nationalité Française. Cet Officier a servi sur tous les théâtres d'opérations extérieurs où la France s'est trouvée engagée. Il jouit d'un grand prestige auprès de ses collègues et subordonnés. Il a parcouru tous les champs de bataille, BEYROUTH, TCHAD, MAURITANIE, IRAK. Après nous être présentés à lui il nous reçoit cordialement mais nous confirme la mauvaise nouvelle annoncée. Suite au décès d'un Adjt-Chef tué dans un champ de mines, le Commandement français n'était plus très chaud à poursuivre dans cette voie car nous dit-il : le bruit court que les Alliés vont se retirer très prochainement, pourquoi dans ces

conditions risquer la vie de nos hommes ? Cette fois la douche est glaciale ! Avant de nous quitter un déclic se produit ! DEMINEUR, DEMINEUR mais ce n'est pas vraiment notre spécialité, comment voulez-vous faire ce travail nerveusement fatiguant à quatre. Nous faisons remarquer auprès du Cdt SANICHAM que nous sommes l'équivalent du NEDEX français (Neutralisation Destruction des Explosifs) ! L'oeil du Cdt s'allume ! Il ne peut pas nous héberger au Q.G. Demain matin il ne pourra pas s'occuper de nous mais dans le courant de l'après-midi il prendra contact avec nous pour nous montrer quelques endroits, susceptibles d'être traité par nous ! Sur ces mots nous rejoignons le camp Bg.

La tente n° 3 nous est assignée. Nous descendons avec le véhicule vers notre tente. Une dizaine de gosses tournent autour de nous et de notre véhicule. Soudain quelques uns jettent des pierres, poussent des cris et un garçon plus âgé s'approche avec un bâton ! Sur le sol, passant au travers de tout les projectiles se faufile un serpent, long d'une trentaine de centimètre, de la grosseur d'un doigt et de couleur blanchâtre. Le serpent pourchassé se glisse sous notre VW. Arrivé à la hauteur de la roue avant gauche, il se dresse sur sa queue, s'accroche dans les barres de suspension et disparaît POUR DE BON à nos yeux ! Nous ne l'avons plus revu !

Nous rentrons dans notre tente, à l'intérieur règne un grand désordre, deux lits sont occupés, nous choisissons notre lit de camp et nous commençons à nous installer. Après une journée aussi mouvementée nous n'avons qu'une hâte nous mettre à l'aise et aller dormir tôt ! Cependant nous ne fermerons pas si vite les yeux. Les lits de camp sont pourris ! Nous nous mettons en quête de moustiquaires, nous n'en trouvons que trois et nous sommes quatre. Ces moustiquaires ont connu des temps meilleurs, leur jeunesse date du Congo Belge ...! Nous prenons nos gamelles et nous nous rendons à la cuisine pour souper ! L'Offr adjoint du Camp Bg chargé de la sécurité nous explique que dans l'enceinte du camp parmi les gravats se trouvent quelques obus non explosé, sans danger, puisqu'ils n'ont pas explosé lors de la destruction du bunker qui les abritaient ! Nous nous rendons sur place et nous voyons émerger de-ci de-là une ogive ou un culot de projectiles d'artillerie de 130 mm russe, des douilles éventrées ou déchiquetées, un mortier explosif de 60 mm non tiré. Nous sommes étonnés que ces munitions sont toujours présentes après quinze jours d'occupation permanente par les Bg ? Nous nous sommes couchés l'esprit un peu plus tranquille, nous aurons au moins un travail en perspective. Nous ne serons pas au chômage.

05 juin - mercredi.

A 08.00 hr rassemblement devant le PC Bg. Les antennes médicales installées à différents endroits dans la vallée délèguent quelques représentants pour le discours journalier tenu par notre Comd Det. Nous y apprenons que nous sommes le énième jour de présence en Irak, et que nos chers malades comptent sur nous, qu'il faut rouler prudemment, que très bientôt nous allons rentrer au pays. Surtout qu'il ne faut rien faire qui pourrait indisposer, énerver, déranger ou chatouiller la susceptibilité des Kurdes.

Profitant de la présence d'un délégué de l'Hôpital de SHELADIZA nous lui proposons en prêt notre matériel de radiographie de campagne (inspector). Celui-ci est très intéressé et nous demande de passer à l'hôpital pour installer notre équipement. C'est ainsi que nous faisons connaissance avec l'antenne chirurgicale. Nous y sommes gentiment accueillis. En bon représentant (du SDFT) nous vantons les mérites de notre matériel. Accord est passé avec l'équipe qu'en cas de besoin elle nous contactera. Nous avons jeté un oeil dans la salle des malades, les lits de camp s'alignent sur plusieurs rangées, tous sont occupés, des femmes, des enfants, quelques hommes se côtoient. La plupart des malades sont entourés de leur proche. C'est plutôt bruyant comme ambiance. Dehors une tente d'attente est occupée par de nombreuses femmes, toujours accompagnées par un parent ou un enfant (la confiance règne !)?

Nous regagnons notre camp de base et, oh surprise, un message nous y attend, le Commandant SANICHAM nous fixe rendez-vous au PC Fr pour 15.00 hr. Notre moral rejoint le soleil dans le ciel. Parlons-en du soleil. Un soleil de plomb en fusion qui tombe sur nos épaules. Nous transpirons peu, la sueur n'a pas le temps de couler. C'est dangereux, car nous n'avons pas la sensation de transpirer. Il est indispensable de boire, minimum 5 à 6 litres d'eau par jour. Les bouteilles d'eau sont gratuites. La réserve est accessible, le seul problème c'est que l'eau est chaude (tiède +/- 40°), liquide peu agréable, enfin !

L'heure du dîner approche, nous nous saisissons de nos gamelles et à ce moment précis un message flash nous est adressé réclamant notre présence immédiate dans la salle d'opération de SHELADIZA ? Nous nous précipitons vers notre véhicule et nous parcourons rapidement les 9 km. Nous sommes attendus par l'équipe chirurgicale au complet. Un jeune homme (15 ans) est couché sur la table d'opération. Le poignet gauche enveloppé d'un linge ensanglanté. A la hauteur du bassin, un gros tampon compressif masque une cavité béante. Nous préparons rapidement notre matériel (cassette et inspector). Avant d'opérer le chirurgien doit savoir comment se présente les lésions à la hanche. Dégâts provoqués par l'explosion d'une grenade à main. Les jeunes et moins jeunes pêchent dans la rivière à l'aide de grenade à main ! Celui-ci ne s'est pas débarrassé assez vite de sa grenade qui lui a explosé dans la main. Sa main est volatilisée et son bassin est déchiqueté. Personne parmi nous n'a jamais utilisé le matériel RX sur le corps humain, combien de pulse faut-il mettre ? A la guerre comme à la guerre, le chirurgien connaît le danger des RX. En Bg, en salle d'opération les RX sont également utilisés, alors ... en avant. Un paramètre important est la distance de tir, il est impératif de garder les 40 cm, comment faire quand le blessé est couché et ne peut être manipulé, quelqu'un tiendra la cassette sous le blessé, un autre tiendra la source RX par-dessus le malade et un troisième dirigera à la voix l'opérateur qui tient la source RX, plus haut, un peu à droite, plus bouger, plus respirer. Le bouton GO est enfoncé, les pulses sont très clairement entendues (tac, tac, tac...)! Vite le développement. Une minute après, examen de la photo ... ! Zut c'est trop foncé, la chair n'est pas résistante aux RX. Nouvelle cassette, diminution des pulses, prêt, tac,tac..., développement, vite le temps presse...! Examen de la

plaque RX, c'est nettement mieux, mais encore un peu trop foncé estime le chirurgien qui ne distingue pas encore tous les tissus. Nouvelle cassette, réglage des pulses, repositionnement, plus bouger, plus respirer, tac,tac...! Développement. Cette fois le chirurgien est content, les tissus sont visibles, les éclats dans les chairs sont bien visibles, la fracture du col du fémur est bien visible et, et, et ...! Nous avons chaud, un certain malaise et en même temps un grand soulagement nous envahit, notre matériel est efficace, il a été utile, nous avons servi à quelque chose, même si nous ne traitons pas de munitions ... notre présence aura servi à quelque chose.

Nous sommes un peu euphorique. Dans la pièce d'à côté l'équipe chirurgicale continue son travail, garder le blessé conscient, déterminer son groupe sanguin, etc... Une infirmière s'approche de nous et innocemment, demande à chacun d'entre-nous notre groupe sanguin ! Nouvelle chaleur ! Non décidément... Nous nettoyons notre matériel, nous rejoignons le camp de base. Nous arrivons un peu tard pour le dîner. Ce ne sera pas l'unique fois que nous nous passerons de manger ! Nous demandons au Comd en Second de bien vouloir commander de nouvelles boîtes de films RX car notre dotation au départ était de 2 boîtes, la commande est enregistrée et sera envoyée par FAX en Belgique via l'EM Fr.

Enfin 15.00 hr, nous sommes sur place à l'heure militaire. Le Cdt nous accueille à l'entrée du camp Fr. Comme spécialiste EDEE (NEDEX) il a du travail pour nous ! Dans la vallée que nous occupons, nous dit-il, il y a plusieurs endroits repérés, par les patrouilleurs français, où se trouvent des munitions non explosées. Nous empruntons la route principale, premier point de repère, un château d'eau. Plusieurs mortiers, des roquettes antichars, quelques grenades à fusil. Voyons plus loin. Nous rentrons dans le village de SURI, sur une petite place parmi les hautes herbes, quelques RPG 7 (roquette antichar), certaines endommagées, d'autres intactes. Nous retournons sur nos pas (roues). Entre le village de SURI et SHELADIZA quelques hameaux. Dans un de ceux-ci, une antenne médicale belge s'est installée, la population occupe tous les locaux habitables. A l'arrière des habitations un ancien jardin cultivé est maintenant envahi de mauvaises herbes et par une multitude d'engins de guerre. Ces munitions sont disposées pêle-mêle. Celles-ci s'enchevêtrent les unes sur les autres. Des roquettes se mêlent aux mortiers, (explosifs, fumigènes et éclairants), grenades à fusil et à main. Toutes les nationalités se côtoient et pour une fois sans dispute! Quelques anglais mêlés à quelques français, mélangés à quelques yougoslaves, le tout noyé dans la grande masse de munitions russes. Nous quittons ce lieu qui nous occupera pendant des heures pour aller voir plus loin.

Nous n'allons pas bien loin, à moins de 50 mètres, dans une pièce dont l'entrée est condamnée par des rondins entrecroisés, un monceau de mortiers recouvrent le sol sur une hauteur de 0,90 mètre. Ce n'est pas tout, encore un endroit ! Nous remontons en véhicule et précédé par le Cdt SANICHAM nous roulons quelques kilomètres jusqu'à un parking surélevé là, des munitions sont alignées comme pour l'inspection. Nous trouvons là des munitions d'artillerie, mortiers, grenades et roquettes. Ces munitions ont été placées là par les Unités françaises qui ont déblayé leur

cantonnement. Voilà la situation, nous dit l'Officier français. Vous avez carte blanche, je vous demanderai un compte-rendu journalier, si vous avez besoin de quelque chose faites-le moi savoir... Nous remercions le Cdt, nous sommes à notre affaire.

Nous décidons d'entamer le travail par le jardin car c'est à cet endroit que nous avons vu le plus d'enfants. En effet plusieurs familles occupent les pièces qui sont situées vis-à-vis des munitions. Immédiatement après notre arrivée sur les lieux et avant même que nous n'entamions le travail, nous sommes entourés d'une dizaine d'enfants. Nous essayons de leur faire comprendre qu'ils ne sont pas les bienvenus ! Rien à faire, pour finir un adulte se montre et devant nos mimiques chasse les enfants par des onomatopées bien discordantes pour nos oreilles. Les gosses obéissent avec tellement de mauvaise grâce que l'adulte se décourage (la chaleur sans doute ou pressé de retourner faire la sieste). Il faut dire qu'il fait encore une chaleur torride, malgré l'heure déjà avancée, il n'est pas loin de 16.30 hr. Nous nous organisons rapidement, un qui enlève les munitions sans fusée et les classes par calibre, tandis que les trois autres relèvent, trient les munitions, armées ou sans sécurité des autres.

Après 2 heures de travail, un vieux Kurde nous apporte, sur un plateau, 4 verres débordant d'un thé brûlant. Nous acceptons plus par politesse que par envie. Une boisson brûlante et sucrée de surcroît, nous sommes étonnés mais cela nous désaltère. Nous remercions par geste le vieillard et nous reprenons notre tri. A un moment donné nous voyons un enfant qui nous apporte deux mortiers, fusée vers le bas... quelques instants plus tard un gosse plus petit, nous apporte deux autres mortiers. Il est temps d'y mettre bon ordre. Un de nous les accompagne vers le lieu de leur trouvaille. Il s'agit d'un trou de fusilier partiellement comblé par des détritrus. Parmi les déchets nous apercevons encore quelques mortiers, que nous récupérons. Côté jardin le travail avance bien. Un chef de famille est parti explorer les environs à la recherche de quelque chose, quelques minutes après il nous hèle. Il nous montre quelque chose dans les hautes herbes. Prudemment nous dirigeons vers le lieu indiqué et nous voyons un parachute déployé et attaché à un manche... le reste n'est pas visible. Très prudemment nous écartons les herbes...et...rien au bout du manche, il s'agit de la queue d'une grenade antichar RGK 43. Dans les herbes nous trouvons une goupille d'armement d'une mine bondissante italienne VALMARA. Cela nous met mal à l'aise et nous incite encore à plus de prudence lorsque nous nous déplaçons pour ramasser les munitions dispersées un peu partout. Si une goupille est trouvée c'est qu'il doit y avoir une mine quelque part ? Par geste nous essayons de nous faire comprendre, sans succès, tant pis. Nous avons terminé notre triage, sur +/- 200 m² nous avons retrouvé 396 munitions, la majeure partie étant des mortiers, russes, yougoslaves, et...quelques mortiers anglais de 2 pouces. 55 munitions sont sans sûreté.

A peine avons-nous fini notre travail qu'apparaît le Commandant SANICHAM accompagné de son escorte. Il est très satisfait de notre travail et nous le fait savoir, sa confiance nous est acquise. Nous nous arrangeons avec lui pour disposer d'un véhicule pour évacuer les munitions et il mettra à notre

disposition une demi section de génie comme main d'oeuvre. Nous sommes heureux du coup de main, aussi nous nous organisons pour le lendemain. Les soldats qui nous sont si gentiment prêtés, nous ne les perdrons pas des yeux un seul instant. Un démineur à chaque bout de la chaîne (chargement - déchargement). C'est donc satisfait de notre journée que nous regagnons le camp de SURI.

Chaque jour, avant 18.00 hr, nous devons rendre un compte-rendu de nos activités de la journée au Comd Det Bg ou à son adjoint. Après cette chaude journée nous nous saisissons de nos gamelles et nous nous rendons à la cuisine roulante. Potage bien chaud, purée de pomme de terre, carbonnade flamande, un bon souper ! N'empêche que nous avalons plus que nous dégustons ce repas. Comme boisson il y a du café chaud, de l'eau tiède en bouteille ou contre paiement des cannettes de bière ou de coca. Pour avoir le plaisir de boire une boisson fraîche 2 solutions : la première : être copain avec un membre du Pers médical qui dispose d'un frigo, ou deuxième possibilité, sortir du camp où en permanence des vendeurs ambulants ont dressé leur tente, coût d'une cannette fraîche, 1 dollar. Pour des assoiffés, comme nous, cela chiffre rapidement, gosier desséché n'a pas d'oreille dit-on !

Les soirées, nous les passons entre-nous. Nous réapprenons à jouer aux cartes, aux dames ou aux échecs. Chaque détachement vit replié sur lui-même bien que l'ambiance soit amicale sans plus. Le périmètre du camp est gardé par les soldats du Génie. Un poste fixe et une sentinelle itinérante. Les Français nous autorisent à utiliser leur douche de campagne, notre créneau se situe entre 19 et 20 hrs. L'eau est toujours très chaude, un ou deux degrés juste en-dessous de l'insoutenable ! Nous comprenons aisément pourquoi, nous nous lavons et ne pouvons nous attarder tellement c'est chaud. Nous bénéficierons des installations françaises pendant toute la durée de notre séjour. Malheureusement pour nous vers le milieu de notre séjour nous ne pourrons plus profiter journallement des douches à cause du départ d'une partie de l'EM qui a emporté la moitié des installations, cela nous ne le savons pas encore car j'anticipe dans le temps. Une fois la température plus clémente nous constatons une intensification de la circulation tant automobile que piétonne.

Un silence que nous ne connaissons pas s'installe progressivement au fur et à mesure que tombe la nuit. Le silence est de temps en temps troublé par quelques rafales d'armes à feu, le bruit de véhicules qui circulent à tombeau ouvert, Allah n'est pas loin. Les jeeps "TOYOTA" (sans publicité) occupées par 6 ou 7 hommes tous en armes se déplacent le long de l'axe routier, cela avec l'accord du Commandement Français. Les Kurdes installent des postes de contrôle une fois la nuit tombée.

Belle nuit, douce nuit. Un ciel constellé d'étoiles. Un ravissement pour les yeux, toutes les étoiles que nous ne voyons plus par chez nous à cause de la pollution sont là et scintillent sur un fond de ciel d'un noir d'encre. La température est enfin agréable, 20 degrés. Nous sommes loin des quelques degrés annoncés et à cause de quoi nous nous sommes encombrés de tenue et sac de couchage pour zone tempérée froide.

En même temps que la vie devient agréable de nouveaux sons se font entendre. Bruits d'ailes et craquements au sol. Les moustiques apparaissent dès que la température est agréable, vite où ai-je mis ma citronnelle (tout le monde se pose la question en même temps). Le produit ABL n'est pas très répulsif, à peine quelques dizaines de minutes et hop nous nous claquons les joues, les bras, même au travers des chaussettes les moustiques piquent. Le bruit des moustiques est couvert par le vol de gros coléoptères qui tournent autour des lampes. Par contre si cette citronnelle n'incommode pas trop les insectes, elle décape efficacement la peinture ! Sur le sol grouillent un monde que nous n'apercevons pas jusqu'au moment où nous sentons quelques grattements sur nos pantalons ou autre pièce vestimentaire. Il est plus que temps de réagir, araignées, cancrelas etc se frayent un chemin vers dieu sait quel but en empruntant une partie de notre anatomie pour y arriver. C'est ainsi qu'en regardant une partie d'échecs, l'un de nous ressentit un choc sur l'épaule. Un rapide coup d'oeil lui a fait voir une grosse bête, de la taille d'une paume, se stabiliser et se remettre en marche (galoper serait plus juste) vers son cou. Pas une demi-seconde à perdre, la veste fut prestement enlevée, jetée sur la table et copieusement rouée de coups, pour rien, l'araignée n'était même pas assommée, elle a trouvé une ouverture dans le vêtement et s'est lancée à toute vitesse sur la table. Mal lui en pris cette fois, car elle n'échappa pas à quatre mains, armées de cannette (vide)

Tous les soirs avant de se glisser dans notre sac de couchage nous en passons une soigneuse inspection à la recherche d'occupants indésirables, bêtes à 6 ou à 8 pattes. Les tentes étaient éclairées en permanence, comme il n'y avait pas d'interrupteur, le dernier volontaire (debout) se chargeait de dévisser les ampoules sans se brûler les doigts. Bonne nuit. Bzzzz...Bzzz. Crac, crac, ...!

à suivre

COMMUNICATIONS DIVERSES

NECROLOGIE

Nous sommes peïnés de vous apprendre les d c s de nos camarades :

Mr. HEUCHON, Pr sident de Section Hainaut, 05/09/91
SECTION HAINAUT

Mme. HEUCHON, Veuve de Mr. HEUCHON, novembre 91
SECTION HAINAUT

Mr. TACQUENIER SECTION HAINAUT

Mr. HONRAET SECTION FL.-OCC

SECTION HAINAUT

Suite au d c s de Mr. HEUCHON, votre pr sident, et apr s avoir contact  quelques membres de la Section Hainaut, Mr. DUBUISSON, rue Joseph Wauters 148, 7160 CHAPELLE-LEZ-HERLAIMONT a bien voulu accepter d' tre votre homme de contact.

L'administration de votre section se fera   partir de TERVUREN par le S cr taire National Mr. BERGES.

Toutes suggestions seront le bienvenu par le Pr sident National Mr. BERTIN A., Dr ve de Champagne, 19   1190 BRUXELLES.

"Vers l'Avenir du 22.10.91"

Après 21 ans passés au service de Stavelot

Michel LEMAIRE passe la main !

Un seul être vous manque et tout est dépeuplé, a dit un jour LAMARTINE. A STAVELOT, Michel LEMAIRE fait partie de ces personnes dont on n'imagine même pas qu'elles pourraient ne plus être là, au service de tous. Pourtant, après 21 ans passé au conseil communal, cet homme humble et vrai a décidé de passer la main.

"Il faut être raisonnable, explique d'emblée Michel LEMAIRE. Je me sens vieillir. Et puis, je sais que je ne laisse pas un vide puisque j'ai, en la personne d'Herman MAUDOUX, un bon remplaçant. C'est un homme qui voit clair dans beaucoup de choses. Comme j'ai toujours été un homme d'équipe, j'ai su préparer la relève. De toute façon, je n'aurais jamais pensé rester si longtemps à la commune."

- Justement, comment votre carrière politique a-t-elle commencé ?

J'ai le sentiment de m'occuper de politique depuis que je suis gamin. Mais si avant la guerre, il y avait des débats musclés à la maison concernant Degrelle et le rexisme, c'est après '45 que j'ai vraiment commencé à participer à tous les meetings qui se faisaient dans la région. J'allais à toutes les réunions politiques, quel que soit le parti, car tout m'intéressait. Est-ce parce que je n'avais pu finir mes primaires suite à la maladie de mon père, je ne le sais ? Mais j'avais une fringale d'informations. J'avais envie de comprendre les choses et de donner mon avis.

- Vous avez fini par adhérer au PSC ?

A l'époque, c'était le Parti Catholique. J'avoue que je n'ai pas choisi un parti. Mais dans ma famille, mon grand-père était catholique et on n'imaginait même pas qu'on pouvait faire partie d'un autre parti. Ce qui m'intéressait surtout, et qui m'intéresse toujours d'ailleurs, ce ne sont pas les politiciens, mais bien les hommes. Durant toute ma carrière politique, j'ai toujours cherché à être honnête, à ne pas dire oui à tout sous des prétextes électoralistes. Dire oui et ne pas tenir parole, c'est le pire. J'ai toujours fait le choix d'être vrai au risque d'être dur.

- Vous avez quand même fini par être inscrit sur une liste électorale ?

A l'époque, M. GODIN faisait partie de ces hommes vrais. C'est lui qui me demanda, alors que j'allais à toutes les réunions du comité du parti, si je ne voulais pas figurer

sur les listes pour les élections communales de '71. Franchement, ça ne m'intéressait pas. Je préférais le travail dans l'ombre.

Lors de ces élections, je ne pensais pas, en tant que débutant et, surtout, non érudit, obtenir un tel paquet de voix. Sans aucune prétention, je fus la révélation de ces élections puisque j'obtins le double de voix de Joseph MOXHET, le futur bourgmestre. Je devins donc, dès cette année-là, conseiller communal de la majorité.

- Vous êtes aussi devenu échevin ?

De manière étonnante, en 21 ans, j'ai toujours fait partie de la majorité communale. Dans ce cadre, j'ai été successivement échevin des Travaux Publics puis échevin de la Jeunesse et des Sports. Aujourd'hui, et c'est peut-être ma seule fierté, je termine carrière en restant sans doute un des rares paysans du pays à être le premier dans l'ordre de préséance de ma commune.

- Quel est votre meilleur souvenir ?

Sans hésiter, je dirai que c'est le maintien de COO à l'intérieur de la commune de STAVELOT. A l'époque de la fusion des communes mise en place par le ministre MICHEL, je me suis vraiment battu pour garder COO. Je n'ai pas raté une seule réunion consacré à ce dossier. Pourtant, le projet initial était de rattacher LA GLEIZE, et par conséquent COO à la commune de TROIS-PONTS. Ca n'a donc pas été facile de convaincre les autorités. Mais avec d'autres membres du PSC de l'époque, nous avons été les plus fins stratèges.

- Qu'allez-vous faire de vos temps libres ?

Le temps que je ne consacrerai plus à la commune, je vais le donner à une autre de mes passions, la forêt. Je resterai également président d'honneur de l'Harmonie "L'émulation", une société musicale où j'ai joué du trombone pendant 30 ans. Enfin, je vais peut-être retourner à deux autres de mes amours : la poésie wallonne et l'histoire ainsi que les généalogies des habitants de notre région. J'ai chez moi des centaines de kilos d'archives que j'ai collectées soit dans les livres communaux, soit en notant sur un calepin ce que les gens me racontaient au hasard de nos rencontres. J'ai déjà écrit plusieurs livres sur les propriétés de STAVELOT ainsi que sur les ancêtres et l'histoire de SOMAGNE et d'AMERMONT. Pour la petite histoire, je les ai écrits quand je veillais une vache qui devait vèler. A présent, je vais sans doute avoir un peu plus de temps pour les rédiger. Heureusement d'ailleurs, car on ne veille plus les vaches puisqu'il y a maintenant des appareils avertisseurs...

STAVELOT PENDANT LA GUERRE 40 / 45

Un peloton de mortiers du 743^e bataillon de tanks s'installe à CHENEUX en soirée, avec la mission précise de tirer à vue sur des cibles de la route du VIEUX CHATEAU. Ce peloton envoie 45 obus aujourd'hui et tirera plus de 600 coups jusqu'au 25.

A l'AMBLEVE, les sapeurs du 1^{er} peloton, compagnie A du 105^e Génie, ont reçu l'ordre de faire sauter le pont. Des éléments des 2^e et 3^e escouades avec le Sergent MC KEEN essayent de l'atteindre mais ils sont chaque fois repoussés par un tir direct de petites armes. Il faut attendre l'obscurité. A 19 h, l'équipe de démolition du Capitaine RICE et du Sergent MC KEEN fait approcher le camion chargé de dynamite le plus près possible, puis les hommes portent l'explosif par paquets de 50 livres (en tout 433,6 kgs) à l'abri d'un écran de fumée lancé par l'artillerie à raison de 2 obus fumigènes par minute pendant 15 minutes. La charge de TNT est alors rapidement placée sur la première arche et celle-ci saute en ressemblant à "une chandelle romaine", laissant un trou de 20 pieds (6 mètres) béant sur la rivière.

Pendant ce temps, les fusiliers du 3^e bataillon du 117^e ont débarqué à RUY, de l'autre côté de la colline. La compagnie K part vers COUR, la compagnie L occupe ROANNE et la compagnie I pénètre dans la forêt au N-O de STAVELOT pour venir creuser ses tranchées (des "fox-holes" individuels) au sommet de la BORZEUX au nord direct de RENARDMONT.

Mais revenons un peu en arrière pour bien cerner des événements d'une intense gravité. La section de KNITTEL, renvoyée de LA GLEIZE, a débarqué de ses chenillettes au quartier du viaduc à TROIS-PONTS peu après-midi. D'emblée, elle y commet des atrocités ignobles, assassinant une dizaine de civils et maltraitant d'autres. On totalisera 19 victimes dans le secteur du viaduc et de COO. Puis ces S.S. qui sont presque tous vêtus d'uniformes américaines, partent sous la conduite de chefs sanguinaires comme KOBLENZ ou GOLTZ et se dirigent vers STAVELOT par différents itinéraires. La compagnie E.M. de GOLTZ monte à pieds vers 15 h par LES MAZURES et STER où elle commence à arrêter les hommes - et des femmes - rencontrés sur le chemin; toutes ces personnes sont conduites dans une remise à RENARDMONT puis mitraillées et brûlées pendant que les autres sont abbatues ici et là. On relèvera 30 morts à RENARDMONT.

A PARFONDRUY, l'approche se fait par le chemin de COO et par celui qui monte de la route de TROIS-PONTS par la maisonnette sur la voie ferrée. Des véhicules blindés suivent la troupe. Des gens sont massacrés dans leur demeure ou sur la rue, d'autres sont réunis à la ferme HURLET puis mitraillés. 23 personnes sont assassinées entre 15 et 16 h (PARFONDRUY déplorera 26 victimes). 2 maisons brûlent. 3 hommes sont requis pour porter des caisses de munitions jusque la route de TROIS-PONTS où ils s'esquivalent sans demander leur reste. Il semble qu'une troisième colonne ait progressé le long de la grande-route de TROIS-PONTS où une série de crimes crapuleux sont également commis.

Au soir, les tueurs de RENARDMONT atteignent la ferme BODSON où ils sont accrochés par des G.I. de la compagnie A et doivent se replier en comptant un tué et des blessés. D'autres montent la ferme LOFFET, y tuant les occupants. Un peu plus tard, une patrouille se promène à SOUS-WERIMONT. Une escouade de la 2^e compagnie commandée par KOBLENZ entre dans STAVELOT à hauteur de la scierie du PERRON vers 19 h, elle est bloquée par l'avant-garde américaine (3^e peloton, compagnie A) et les S.S. se déchainent à nouveau en criant "terroristes"; 23 occupants de la cave LEGAYE sont assassinés peu après.

Des tentatives d'infiltration S.S. sont signalées sur ce front de la compagnie A durant la nuit.

Nuit sinistre s'il en est, pour la troupe comme pour la population qui s'enfuit dans les bois ou alors se terre au plus profond des sous-sols; certains se rassemblent dans les abris collectifs, que ce soit sous les voûtes séculaires de l'ancienne abbaye ou à la laiterie OFFMA, ou encore ailleurs dans les meilleurs caves.

Entre-temps, quelques véhicules légers allemands continuent à franchir l'AMBLEVE au PETIT SPAI.

Le 20 décembre

Au petit matin, une fusée éclairante permet de découvrir une tentative de construction d'un pont à STAVELOT, près de la laiterie. Les grenadiers du 1^{er} bataillon de RICHTER sont à l'oeuvre. Ces travaux sont rapidement anéantis par une riposte précise de l'artillerie.

Mais le front de STAVELOT s'est rallumé partout en même temps.

Sur la route de TROIS-PONTS, à hauteur de la scierie du PERRON, la section de KNITTEL (2^e compagnie de KOBLENZ) attaque en force, avec blindés et infanterie contre le peloton de tête de la compagnie A du 117^e. Le seul Sherman de soutien, à cet endroit, recule au premier signe de trouble et les G.I. doivent reculer d'une cinquantaine de mètres en cédant quelques maisons au niveau de la RUE DE GARE. Un peu plus tard, les S.S. recommencent et le Lieutenant FOOTE qui commande le 3^e peloton de la compagnie A, demande des concentrations d'artillerie sur ses propres positions.

A RENARDMONT, les S.S. se lancent à l'attaque de la petite butte du FORT sur laquelle quelques G.I. bien retranchés les tiennent en échec. Mais un peloton de ces S.S. tente de contourner la position par la nord et avance en formation d'attaque au-dessus de RENARDMONT; son approche est détectée sur l'espace découvert des prés, violemment pilonnée et arrêtée. Une patrouille S.S., partie de la ferme LOFFET, s'aventure très loin dans les bois des Aivés-fas où elle est accrochée par des éléments US et perd au moins 1 homme.

A l'est de STAVELOT, des forces ennemies importantes se massent sur les rives sud de l'Amblève et de la Warche. Elles traversent au pont du hameau de Warche, investissent CHEVOFOSSE et avancent dans les bois du BURTEAUMONT et le long de l'Amblève jusqu'à proximité de CHALLES (à 400 m). Cette attaque menaçante est contrée par un volumineux barrage d'artillerie venu des obusiers auto-tracés (105 mm) du 400^e, nouvellement installés à BARONHEID et sur la VECQUEE. Le 2^e bataillon du 117^e monte en position à WAVREUMONT puis le long de la crête; il nettoie les bois et toute la rive nord de l'Amblève en amont de CHALLES, y laissant deux pelotons en avant-poste. Toutefois la tête de pont de CHEVOFOSSE reste aux mains des S.S. malgré de farouches combats sur le sommet.

Les deux passerelles de CHALLES et celle des BRESSAIX sont dynamitées par le 2^e peloton du 105^e génie, par mesure de précaution.

Pendant ce temps, à STAVELOT, les grenadiers de RICHTER attaquent sans désespérer pour forcer le passage de la rivière. Des voitures amphibies franchissent l'eau et sont liquidées dès qu'elles abordent la rive droite. Les attaques se succèdent fanatiquement, une demi-douzaine de fois durant la journée. Les grenadiers sont soutenus par leur artillerie et par les tirs de quelques chars dont un Tigre Royal embusqué d'abord derrière la laiterie puis dans la cour de la maison CRISMER; ce tank s'avance de temps en temps pour tirer, puis s'éclipse aussi vite à l'abri des murailles. Les canons anti-chars braqués sur ce mastodonte d'acier réussissent à l'immobiliser. Ses occupants sont abattus au fur et à mesure qu'ils s'échappent.

Les S.S. de RICHTER qui foncent au feu comme des drogués deviennent fous de rage. Aujourd'hui, ils fusillent plusieurs personnes au STOCKEU, ils en tueront encore d'autres dans les jours suivants. On relèvera au moins 23 victimes des S.S. sur la rive gauche de l'Amblève, sans compter celles qui périssent à cause des combats.

L'artillerie US joue un rôle primordial pour contrer les attaques allemandes et les tirs se succèdent sans relâche. Aux milliers d'obus expédiés par le 118^e, à FRANCORCHAMPS, il faut ajouter les tirs non négligeables des petites unités. Les mortiers de la compagnie D du 117^e d'infanterie - d'abord installés au sommet de la HAUTE-LEVEE, puis descendus au pied - tirent plus de 1000 obus aujourd'hui.

Au vu des attaques générales et incessantes sur l'ensemble du front de STAVELOT, le Q.G. américain place la compagnie F du 120^e régiment d'infanterie en support direct du 117^e pour intervenir sur le champ, là où pourrait faiblir la défense.

A WANNE, les renforts allemands affluent de toute part et le Q.G. S.S. s'y installe.

Le 2^e bataillon (SCHNELLE) du 2^e régiment de panzer-grenadiers fait mouvement pendant la nuit du 19 au 20 par LA VAULX-RICHARD et HENUMONT et traverse l'Amblève au PETIT SPAI, en route vers LA GLEIZE.

L'artillerie divisionnaire arrive cette même nuit par différentes voies, mais surtout par les vieux chemins de RECHT et LOGBIERME. Elle prend immédiatement position sur les hauteurs de WANNE.

Le 1^{er} régiment panzergrenadiers de HANSEN arrive à son tour par LOGBIERME; des éléments de son 2^e bataillon passent durant l'avant-midi par le pont du PETIT SPAI pour filer vers la route de l'Amblève à la suite du groupe de PEIPER.

Mais en face de ces troupes allemands, à MOULIN-DU-RUY, le groupe LOVELADY (du nom du Lieutenant-Colonel LOVELADY qui le commande) du combat Command B de la 3^e division blindée, comprenant le 2^e bataillon du 33^e régiment de chars, la compagnie E du 36^e régiment d'infanterie blindée et divers attachements, est en route vers le front. Il traverse les lignes du 117^e à ROANNE vers 13 h, puis celle de la compagnie E du 120^e à ROANNE-COO. A 14 h 15, au-delà de ROANNE-COO, dans le grand virage, il anéantit une petite colonne allemande du 2^e bataillon de HANSEN, soit un canon auto-propulsé de 155 mm, deux canons remorqué de 155 mm, deux canons anti-chars de 75 mm et les halftracks chargés d'infanterie. Un peu plus loin, à COO-BIESTER, 2 volkswagen et 5 camions subissent le même sort. Puis la tête du groupe LOVELADY, sous les ordres du Major STALLINGS, atteint le quartier du viaduc qu'il libère des quelques S.S. de garde après une brève escarmouche. Il dépasse les viaducs vers STAVELOT, se heurte aux tirs de canons d'assaut postés au PETIT SPAI et arrête sa marche. De solides barrages routiers sont établis et les dispositions sont prises pour stationner la nuit sur ces nouvelles positions d'appui qui interdisent désormais tout contact de PEIPER avec ses arrières et coupent les ravitaillements possibles. PEIPER est encerclé dans la poche de LA GLEIZE.

A TROIS-PONTS, les sapeurs du 51^e génie, bombardés sporadiquement par des tirs allemands, étaient pratiquement isolés dans leur secteur. Ils reçoivent à présent, à renfort, les "All American" du 2^e bataillon du 505^e parachutiste (82^e airborne division). Ces derniers, commandés par le Lieutenant-Colonel H. VANDERVOORT s'installent dès 13 h et réparent sommairement le pont sur la Salm pour faire traverser, en fin d'après-midi, la 1^{er} compagnie (compagnie E) qui s'en va prendre position sur la route de Wanne et occuper la crête au-dessus de la gare, à la lisière des bois sous AISOMONT, en coupant de ce fait l'accès vers le passage du PETIT SPAI. Devant eux, à WANNE et AISOMONT, les panzergrenadiers astiquent leurs armes pour refouler ces nouveaux gêneurs.

L'après-midi du 20 semble un peu plus calme à STAVELOT. Les G.I. achèvent d'éliminer les quelques S.S. encore dispersés dans la localité, rive droite, notamment aux tanneries où il s'est passé des choses mal expliquées, où l'on a vu des soldats (G.I. ou S.S.) vêtus d'uniformes américains, attachés aux gros peupliers du bord de l'étang puis fusillés. Ce coin reste longtemps une zone d'infiltration et le petit pont CRESPIN conservé incompréhensiblement intact semble servir aux deux parties. Des Américains passent à plusieurs reprises et vont jusqu'aux NEUFMOULINS. Des S.S. passent aussi car un jour ils capturent,

par ruse, 2 fusilliers U.S. dans une maison qu'ils gardaient, près de la rivière. Une autre fois, un peu plus haut, sur le versant du château des ROCHETTES, 2 GI. du 2^e peloton - un garde et un dormant - occupent une tranchée lorsque 2 hommes sortent du bois, l'un d'eux parle anglais, se prétend officier belge égaré et engage la conversation pendant que l'autre contourne la tranchée et mitraille ses occupants.

Route de TROIS-PONTS, la section de KNITTEL relance son attaque, contraignant le 3^e peloton de la compagnie A à un nouveau recul d'une centaine de mètres, ce qui place le P.C. des ROCHETTES en zone directement menacée. Le Capitaine KENT réagit rapidement en faisant appel au peloton de réserve du Major SOLIS et en demandant des tirs de harcèlement de la part d'une section de mitrailleuses lourdes de la compagnie D, pour protéger les flancs de sa position. Au crépuscule, le Lieutenant O'NEIL et 3 soldats s'infiltrèrent sur la droite et vont poser des mines sur la route, devant les blindés, ce qui permet d'en arrêter un, de briser l'attaque et puis de regagner le terrain perdu. La pression allemande se relâche, avec la venue de l'obscurité, et les S.S. en profitent pour se répandre à nouveau dans les hameaux de PARFONDRUY, RENARDMONT et les MAZURES en quête de nourriture: ils sont affamés. Par contre, on ne les revoit pas à STER.

Les Américains renforcent systématiquement leurs arrières. Les Sherman du 740^e régiment de tanks s'installent en réserve à RUY (LA GLEIZE) attachés au 2^e bataillon du 120^e infanterie.

à suivre

FRATERNELLE DES DEMINEURS DE BELGIQUE Le 17 octobre 1991
Section Provinciale de Liège

RENTE DU MOBILISE 1939-1940

L'Arrêté Royal du 13 septembre 1991 autorisant sous certaines conditions le cumul d'une rente de mobilisé avec une rente de guerre a été publié au Moniteur Belge du 28 septembre 1991.

Il faut notamment avoir été mobilisé pour une période d'une durée de six mois au moins et avoir obtenu pour cette période le statut du mobilisé.

Le bénéfice de la rente est subordonné à l'introduction d'une demande adressée (par recommandé) à l'Administration des Pensions, 10, place Jacobs, 1000 Bruxelles.

Cette rente prend cours:

- Le 1er janvier 1991 lorsque la demande est introduite avant le 31 décembre 1991;
- Le premier jour du mois qui suit celui de l'introduction de la demande dans les autres cas.

Le soussigné tient des formulaires à la disposition des membres de la section.

AMITIES

Le secrétaire-trésorier,

M. Chouffart
Rue Aux Granges, 57
4480 Engis

Tel: (041) 75.11.33
of 75.17.97

13 SEPTEMBRE 1991
Arrêté royal autorisant le cumul
d'une rente de mobilisé avec une rente de guerre

BAUDOUIN, Roi des Belges,

A tous, présents et à venir, Salut.

Vu la loi du 12 juillet 1979 portant de nouvelles mesures en faveur des victimes du devoir patriotique, notamment l'article 15, 4°;

Vu la loi du 7 juin 1989 instaurant de nouvelles mesures en faveur des victimes de la guerre, notamment l'article 25, 3°;

Vu l'avis de l'Inspection des Finances;

Vu l'avis du Conseil supérieur des invalides de guerre, anciens combattants et victimes de guerre;

Vu l'avis du Conseil d'Etat;

Sur la proposition de Notre Ministre de la Justice, de Notre Ministre des Pensions et de Notre Secrétaire d'Etat aux Victimes de la guerre, et de l'avis de Nos Ministres qui en ont délibéré en Conseil,

Nous avons arrêté et arrêtons :

Article 1er. Par dérogation à l'article 15, 4° de la loi du 12 juillet 1979 portant de nouvelles mesures en faveur des victimes de la guerre, les titulaires d'une rente de guerre 1940-1945 peuvent bénéficier de la rente instituée par cet article pour autant qu'ils satisfassent aux conditions suivantes :

1° être bénéficiaire, pour une période de six mois au moins, de l'arrêté royal du 20 février 1975 portant statut de réparation en faveur des militaires belges qui ont effectué du service au cours des différentes phases de la mobilisation 1939-1940; en cas d'interruption, cette période se calcule par mois de trente jours;

2° avoir accompli du service militaire effectif entre le 10 mai et le 28 mai 1940 ou appartenir à l'une des catégories énumérées aux articles 6 et 7 de la loi du 24 avril 1958 accordant sous certaines conditions, une pension aux veuves qui ont épousé, après le fait dommageable, un bénéficiaire des lois sur les pensions de réparation, créant une rente de combattant et de captivité en faveur des combattants, des prisonniers politiques et des prisonniers de guerre de 1940-1945, et réalisant certains ajustements en matière de rente pour chevrons de front; sont présumés, sauf preuve du contraire, satisfaire à la première de ces conditions, les militaires qui, à la date du 9 mai 1940, accomplissaient du service reconnu dans le cadre du statut visé au 1°.

Art. 2. Le bénéfice de la rente résultant de l'application de l'article 1er est subordonné à l'introduction d'une demande adressée au Ministre qui a les pensions de réparation dans ses attributions.

Cette rente prend cours :

— le 1er janvier 1991, lorsque la demande est introduite avant l'expiration du troisième mois suivant celui au cours duquel le présent arrêté aura été publié au *Moniteur belge*;

— le premier jour du mois qui suit celui de l'introduction de la demande, dans les autres cas.

Art. 3. Le présent arrêté produit ses effets le 1er janvier 1991.

Art. 4. Notre Ministre de la Justice, Notre Ministre des Pensions et Notre Secrétaire d'Etat aux Victimes de la guerre sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Donné à Bruxelles, le 13 septembre 1991.

BAUDOUIN

Par le Roi :

Le Ministre de la Justice,

M. WATHELET

Le Ministre des Pensions,

G. MOTTARD

Le Secrétaire d'Etat aux Victimes de la guerre,

P. MAINIL

ATTESTATION A COMPLETER PAR L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Je soussigné, Bourgmestre de
déclare que le nommé
prénoms
né à , le
domicilié : rue , n°

(numéro postal de l'ancienne commune)

(nouvelle commune)

ne se trouve pas dans un des cas de suspension ou de déchéance prévus à l'article 53 des lois sur les pensions de réparation coordonnées par l'Arrêté du Régent du 5 octobre 1948 (Moniteur belge du 17 octobre 1948).

A , le
Le Bourgmestre,
(signature autographe)

Sceau de la
commune

ARRETE ROYAL DU 31 MAI 1933

Article 1.

« Toute déclaration faite à l'occasion d'une demande tendant à obtenir ou à conserver une subvention, indemnité ou allocation qui est, en tout ou en partie à charge de l'Etat, doit être terminée par les mots :
» « J'affirme sur l'honneur que la présente déclaration est sincère et complète. »

« Si le déclarant ne sait ou ne peut signer, l'affirmation est faite par lui verbalement soit devant le fonctionnaire qui reçoit la déclaration, soit devant le bourgmestre ou son délégué.

» Est puni d'un emprisonnement de huit jours à un an, celui qui fait une déclaration fausse ou incomplète.

» Si, en suite d'une telle déclaration, il reçoit une subvention, indemnité ou allocation à laquelle il n'a pas droit ou à laquelle il n'a droit que partiellement, il est puni des peines prévues à l'article 496 du Code pénal. »

Article 2.

« Toute personne qui sait n'avoir plus droit à l'intégralité d'une subvention, indemnité ou allocation prévue à l'article 1^{er} est tenue d'en faire la déclaration.

» Celui qui, n'ayant pas fait cette déclaration, accepte une subvention, indemnité ou allocation, ou, partie d'une subvention, indemnité ou allocation, sachant qu'il n'y a plus droit, est puni des peines prévues à l'article 508 du Code pénal. »

Article 3.

« La restitution des sommes indûment payées est ordonnée d'office par le tribunal saisi de la poursuite. »

Article 4.

« Toutes les dispositions du livre 1 du Code pénal sont applicables aux infractions prévues par les articles précédents. »

L'Administration des Pensions récupérera les sommes payées indûment du chef d'une rente du mobilisé 1939-1940, si l'intéressé a déjà obtenu une rente.